

ABONNEMENTS :
VILLE — 6 mois . 3.75
id. 1 an . 7.00
NORD & PAS-DE-CALAIS
1 an . 7.50
AUTRES DÉPARTEMENTS
1 an . 9.00
Le Journal paraît le
Mardi, Jeudi et Samedi de
chaque semaine.

JOURNAL D'ARMENTIÈRES
Revue Politique, Littéraire & Commerciale

Locales : 1 fr. la ligne
Annonces : 20 c. la ligne,
Réclames : 40 c. id.
Actes de sociétés : 0,15
Les Bureaux du Journal
sont ouverts tous les
jours, le Dimanche ex-
cepté, de 8 heures du
matin à 6 heures du
soir.

Armentières, le 31 Décembre 1901

CHRONIQUE PARISIENNE

Paris, 30 décembre 1901. — Les
Jaunes de Paris ont inauguré, ven-
dredi dernier, 6, rue des Vertus,
leur Bourse du Travail indépendante
tandis que, dimanche, les
Jaunes de Montceau-les-Mines, se
réunissaient dans une salle de
théâtre, leur cabaret, connu sous le
nom de « Fort Chabrol », ayant
été jugé trop petit pour contenir
la foule de leurs amis.

Bientôt, en face de chaque club
se dressera un asile où ceux qui
veulent travailler seront affranchis
du joug des meneurs qui ne songent
qu'à les faire chômer.

C'est le 24 février 1875 que le
conseil municipal de Paris fut saisi
d'une proposition tendant à établir
une Bourse du Travail ou, tout au
moins, un refuge clos et couvert
destiné à abriter les nombreux
groupes d'ouvriers qui se réunissent
chaque matin pour l'embauchage
des travaux ; le 8 décembre
de la même année, cette assemblée
chargea l'Administration de l'étude
du projet ; et, le 25 juillet 1884,
une commission nommée à cet effet,
que présidait Tolain, fit adopter
son rapport dont les conclusions
que je transcris, tendant à la
création d'une Bourse de travail
devant :

1<sup>o</sup> Fournir une salle de dimen-
sion suffisante pour les réunions
ayant pour objet de traiter des
rapports de l'offre et de la demande
du travail.

2<sup>o</sup> Donner aux ouvriers de cha-
que profession des locaux néces-
saires à leurs réunions particulières.

3<sup>o</sup> Établir des bureaux chargés
d'enregistrer et de communiquer
aux intéressés les offres et les
demandes et de remplacer ainsi
les bureaux de placement.

4<sup>o</sup> Publier chaque semaine les
principaux prix du travail tant à
Paris que dans les grands centres
industriels et commerciaux de
France et de l'étranger.

5<sup>o</sup> Renseigner tous les intéressés
sur l'état des rapports de l'offre et
de la demande dans les principales
villes et de l'étranger au point de
vue de l'insuffisance du nombre
des ouvriers nécessaires pour satis-
faire aux demandes.

La Bourse du Travail fut ouverte
le 3 février 1887, rue Jean-Jacques
Rousseau ; elle remplaça la salle
de la Redoute qui avait si souvent
retenti de déclamations politiques,
ce qui lui porta malheur, car le
ministère Floquet dut la fermer
bientôt, pendant la grève des ter-
rasiers, comme, du reste, le mi-
nistère Dupuy dut fermer pendant
les troubles du quartier Latin, celle
de la rue du Château d'Eau qui
l'avait remplacée.

La première Bourse du Travail
ouverte en province le fut à Nîmes
en juin 1887.

Mais, partout, ces établissements
ont dévié, à telle enseigne que
c'est dans leurs bureaux que siè-
gent et délibèrent tous les comités
de grève et notamment le Comité
de la grève générale ; et, les 211
syndicats comprenant 98 230 mem-
bres, qui viennent de s'installer
rue des Vertus, avaient été bel et
bien expulsés de la rue du Château
d'Eau parce qu'ils refusaient de
faire de la politique et surtout de
la politique à la Millerand.

Dimanche, se sont trouvés réu-
nis, à Montceau les Mines, M. Le-
noir représentant les Jaunes, de
Paris, M. Mangematin, représen-
tant les Jaunes, du Creusot — les
premiers en date, et ceux qui of-
fraient l'hospitalité, les Godot et
d'autres Jaunes, hommes de tête
et de cœur.

Réconfortant spectacle que celui
des travailleurs de France répu-
blicain, enfin, et l'Internationalisme
et la lutte des Classes, et discutant
pacifiquement leurs intérêts cor-
poratifs à l'ombre du drapeau tri-
icolore !

Le prolétariat se re-rasait ; ayons
confiance !

RAYMOND LACAN.

LA POLITIQUE

La Bourse jaune

Le jaune est devenu la couleur
emblématique de l'indépendance.
On appelle syndicats jaunes les
syndicats ouvriers qui ne veulent
pas accepter la tyrannie des me-
neurs socialistes. Un vent de ré-
volte contre cette tyrannie souffle,
à travers la France, et les syndicats
jaunes se multiplient dans tous les
centres ouvriers.

À Paris, il n'y en a pas moins de
210, légalement constitués et de
toutes les professions, comprenant

près de cent mille travailleurs. Pour
échapper à l'intolérable oppression
des comités révolutionnaires, ces
syndicats ont déserté la Bourse du
travail de la rue de Bondy et ont
fondé une Bourse indépendante.

Le conseil municipal de Paris a
voté une subvention de 38,500 francs
en faveur de ces syndicats indépen-
dants pour qu'ils soient traités
comme les syndicats indépendants
subventionnés de la rue de Bondy.
Le ministre du commerce, contre
toute justice, a fait interdire au
préfet de la Seine de payer cette
subvention.

Les syndicats jaunes ont envoyé
une délégation au Président de la
République pour en appeler à sa
droiture de cet audacieux abus de
pouvoir.

M. Loubet a reçu la délégation.
C'est déjà un fait remarquable. —
ce qui n'étonnera pas ceux qui ne le
connaissent pas. Les délégués rap-
portent que le Président de la Ré-
publique, approuvant leur résis-
tance à la tyrannie socialiste, se
serait exprimé ainsi :

« Diviser en deux le monde du
travail ? Quelle faute ! La lutte des
classes ? Quelle utopie ! Patrons
et ouvriers ne forment qu'une clas-
se, la classe du travail. Les politi-
ciens qui attisent les haines, exci-
tent les convoitises, lancent les uns
contre les autres des hommes qui
sont faits pour s'entendre et s'unir
ceux-là sont des niais ou des misé-
rables. »

La Petite République raconte l'in-
cident sur un ton amusé, feint de
ne pas croire à l'authenticité de
ces paroles et met en demeure le
Président de la République de les
démentir, pourquoi ? Elle y voit
donc une injure personnelle ou
plutôt une leçon à l'adresse du mi-
nistre qui représente ses idées dans
le gouvernement. Mais alors, ces-
serez-vous que M. Millerand fau-
xaises, excite les classes, attise les
haines, excite les convoitises, lan-
ce les uns contre les autres, patrons
et ouvriers, qui sont faits pour
s'unir ?

Non, M. Loubet n'a certainement
pas pensé à M. Millerand, qu'il ne
tient ni pour un niais ni pour un
misérable. Mais il n'en est pas moins
vrai que, comme tous les hommes
de bon sens, il déplore la division
que les politiciens ont réussi à je-
ter dans le monde du travail, qu'il
condamne l'excitation à la haine

et à la convoitise et qu'il souhaite
enfin l'entente, l'union des patrons
et des ouvriers.

Il importe, en somme, assez peu
de savoir si réellement il a ex-
primé ces idées, car il n'est pas dou-
teux que c sont les siennes.

Après cela, si des hommes politi-
ques, voire des ministres veulent
voir un condamnement de leurs
doctrines et un blâme pour leur
comportement, c'est qu'ils sont en oppo-
sition avec le bon sens, avec le
sentiment national que M. Loubet
représente fort bien et qu'ils n'ont
qu'à s'en prendre à eux-mêmes.

La Petite République, en prenant
ça pour elle et pour ses amis, avoue
qu'ils mériteraient tous que la le-
çon leur soit adressée. Mais peu
leur importe toute cette histoire,
puisque'ils trouvent simplement
plaisantes les prétentions des syn-
dicats indépendants ; et ils s'es-
candaient devant la Bourse jaune.

Fatal effet, messieurs ! La
jurerait que vous riez de la même
couleur !

LA QUESTION DES ANTILLES

On peut considérer comme rela-
tivement prochain le jour où les
États Unis signifieront aux puis-
sances européennes qu'ils possèdent
des colonies aux Antilles leur in-
tention d'en revenir acquiescés.
Leur récent contrat avec le Dan-
emark pour l'achat des petites îles
antillaises qui appartenaient à ce
pays, est le premier pas dans cette
voie — sans parler de la prise de
possession de Cuba, la perle de
l'archipel américain.

Il faut espérer que les États-
Unis ne songent pas à s'appropri-
er la Martinique, la Guadeloupe et
les États qui dépendent de nos
grandes colonies comme ils l'ont
fait de Cuba. Les circonstances ne
s'y prêtent pas, et nous nous pla-
çons à croire qu'elles ne s'y prête-
ront jamais. Il n'existe pas dans
nos possessions des Antilles un
parti séparatiste comme on en
comptait un à Cuba, et lequel,
d'ailleurs, ne semble pas très sa-
tisfait d'avoir changé de nationalité.

Mais on a pu observer que lors
des troubles du Français, à la Mar-
tinique, les agents américains ont
eu une attitude assez suspecte.
C'est à leurs agissements secrets
que l'on attribue l'hostilité mani-
feste des nègres pour les colons
français. En tout cas, l'action en-
-

visante de l'élément yankee à la
Martinique et à la Guadeloupe est
visible aux yeux les moins clair-
voyants.

Il faut donc nous attendre à ce
qu'un jour ou l'autre la question
d'une cession amiable de nos pos-
sessions des Antilles soit posée.
Dans quel esprit l'abordera le gou-
vernement de Washington ? Com-
ment l'accueillerons-nous ? Il y a
là un point d'interrogation passa-
blement inquiétant.

BULLETIN DU JOUR

DIMANCHE

Le Journal Officiel a publié le
texte d'un arrêté rendant applica-
bles, à partir du 1<sup>er</sup> janvier, les
dispositions du décret portant ré-
duction à 30 centimes de la taxe
des correspondances pneumatiques.

Le roi des Belges et la prin-
cesse Clémentine sont arrivés à
Nice.

Après avoir tenu deux séan-
ces, le Conseil général a clôturé sa
session.

M. Karaveloff, président du
conseil des ministres de Bulgarie,
a de nouveau remis au prince Fer-
dinand la démission du cabinet.

La question de la vente aux
États Unis des Antilles danoises
causé à Copenhague une vive émo-
tion.

En Colombie, un chef révolu-
tionnaire a été battu par les trou-
pes gouvernementales à Houda,
sur la rivière Magdalena.

La cour chinoise arrivera,
dit-on, le 7 janvier à Pékin.

LUNDI

Le général André a présidé hier
à Dijon, les fêtes données par la
ville à l'occasion de l'arrivée des bat-
teries d'artillerie.

Le Conseil municipal a siégé
le matin et l'après-midi. Il a con-
tinué l'examen du budget.

À la réouverture de la diète
de Bohême, le grand maréchal,
prince Lobkowitz, a exprimé le dé-
sir qu'Allemands et Tchèques, à
défaut de la paix, concluent au
moins un armistice. À la fin de
la séance, M. Engel, ancien chef
des jeunes Tchèques, a déposé une
résolution tendant à la nomination
d'une commission de vingt et un
membres chargés de rédiger une
adresse à la Couronne résumant le
vou des Tchèques.

Feuilleton du « Journal d'Armentières » 19

EUGÈNE GRANDET
par H. de BALZAC

— Tu es bête, Nanon ! ils mangent
comme tout le monde ce qu'ils trou-
vent. Est-ce que nous ne vivons pas de
morts ? Qu'est-ce donc que les sucées
sions ? Le père Grandet, n'ayant plus
d'ordres à donner, tira sa montre ; et
voyant qu'il pouvait encore disposer
d'une demi-heure avant le déjeuner, il
prit, son chapeau, vint embrasser sa
fille et lui dit : — Veux-tu te prome-
ner au bord de la Loire sur mes prai-
ries ? Tu y trouveras quelque chose à
faire.

Eugénie alla mettre son chapeau
de paille cousus, doublé de taffetas rose
; puis, le père et la fille descendirent
la rue tortueuse jusqu'à la place.

— Où deviez-vous donc si matin ?
dit le notaire Cruchot, qui rencontra
Grandet.

— Voir quelques chose, répondit le
bonhomme, sans être la dupe de la pro-
menade matinale de son ami.

Quand le père Grandet allait voir
quelque chose, le notaire savait par
expérience qu'il y avait toujours quel-
que chose à gagner avec lui. Donc il
l'accompagnait.

— Venez, Cruchot, dit Grandet, au
notaire. Vous êtes de mes amis ; je
vais vous démontrer comme quoi c'est
une tétive de planter des peupliers
dans de bonnes terres...

— Vous comptez donc pour rien les
soixante mille francs que vous avez
palpés pour ceux qui étaient dans vos
prairies de la Loire ? dit maître Cru-
chot en ouvrant des yeux hébétés.
Avez-vous au du bonheur !... Couper
vos arbres au moment où l'on manquait
de bois blanc à Nantes, et les vendre
trente francs !

Eugénie écoutait sans savoir qu'elle
touchait au moment le plus solennel
de sa vie, et que le notaire allait faire
prononcer sur elle un arrêté paternel et
souverain. Grandet était arrivé aux
magnifiques prairies qu'il possédait au
bord de la Loire, et où trente ouvriers
s'occupaient à déblayer, combler, ni-
veler les emplacements autrefois pris
par les peupliers.

— Maître Cruchot, voyez ce qu'un
peuplier prend de terrain, dit-il au no-
taire. Jean, cria-t-il à un ouvrier, me...
mesure avec ta toise dans tou...
teu... tous les sens.

— Quatre fois huit pieds, répondit
l'ouvrier après avoir mesuré.

— Trente-deux pieds de perte, dit
Grandet à Cruchot. J'avais sur cette
ligue trois cents peupliers, pas vrai ?

Or... trois cents... ce... cent fois
trente-deux... eux pie... pieds me man...
man... mangent cinq... cinq
cents de foin ; ajoutez deux fois autant
sur les côtés, quinze cents ; les ran-
gées du milieu autant. Alors, mé...
mé... mettons mille botes de foin.

— Et bien, dit, Cruchot, pour aider
son ami, mille botes de ce foin-là va-
lent environ six cents francs.

— Di... di... dites dou... ou douze
cents à cause des trois à quatre cents
francs de regain. Eh bien ! ça... ça...
ça... calculez ce que que que douze
cents francs par an pen... pen...
pendant quarante ans do... donnent
à... à... avec les in... in... intérêts
com... com... composés que que que
vous vous saavez.

— Va pour soixante mille francs dit
le notaire.

— Je le veux bien ! ça ne... ne... ne
fera que... que... que soixante mille
francs. Eh bien ! reprit le vigneron sans
bégayer, deux mille peupliers de qua-
rante ans ne me donneront pas cin-
quante mille francs, il y a perte. J'ai
trouvé ça, moi, dit Grandet en se dressant
sur ses ergots, Jean, reprit-il, tu
combieras les trous, excepté du côté
de la Loire, où tu planteras les peu-
pliers que j'ai achetés. En les mettant
dans la rivière, ils se nourriront aux
fruits du gouvernement, ajouta-t-il en
se tournant vers Cruchot et imprimant
à la louppe de son nez un léger mouve-
ment qui valait le plus ironique des
sourires.

— Cela est clair : les peupliers ne
doivent se planter que sur les terres
maigres, dit Cruchot, stupéfait par les
calculs de Grandet.

— O u t, monsieur, répondit ironi-
quement le tonnelier.

Eugénie qui regardait le sublime
paysage de la Loire sans écouter les
calculs de son père, préta bientôt
l'oreille aux discours de Cruchot on
l'entendant dire à son client : — Eh

bien ! vous avez fait venir un gendre
de Paris, il n'est question que de votre
neveu dans tout Saumur. Je vais bien
pôt avoir un contrat dresser, père
Grandet.

— Vous... ou... vous êtes so... so...
ortil de bo... bonne heure pour me di-
re ça, reprit Grandet, en accompagnant
cette réclamation d'un mouvement de sa
louppe. Eh bien, mon vieux camarade,
je serai franc, et je vous dirai ce que
vous voulez sa... savoir, j'aimerais
mieux, voyez-vous, je... jeter ma fi-
lle dans la Loire que de la do-
onner à son coucoussin ; vous pour-
riez... ouvez annoncer ça. Mais non
j'aurais jeter le mon... on... on...
Cette réponse causa des éblouisse-
ments à Eugénie. Les lointaines espé-
rances qui pour elle commençaient à
poindre dans son cœur fleurirent sou-
dain, se réalisèrent et formèrent un
faisceau de fleurs qu'elle vit coupées
et gisant à terre. Depuis la veille elle
s'attachait à Charles par tous les liens
de bonheur qui unissent les âmes ; ré-
sormais la souffrance allait donc les
corroborer. N'e-t-il pas dans la noble
destinée de la femme d'être plus tou-
chée des pompes de la misère que des
splendeurs de la fortune ? Comment le
sentiment paternel avait-il pu s'éloigner
au fond du cœur de son père ? de quel
crime Charles était-il donc coupable ?
Questions mystérieuses ! Déjà son
amour naissant, mystère si profond,
s'enveloppait de mystères. Elle revint
treublant sur ses jambes, et en arri-
vant à la vieille rue sombre, si joyeuse

pour elle, elle la trouva d'un aspect
triste, elle y respira la mélancolie que
les temps et les choses y avaient im-
primé. Aucun des enseignements de
l'amour n'y lui manquait. A quelques
pas du logis, elle devança son père, et
l'attendit à la porte après avoir frap-
pé. Mais Grandet, qui voyait dans la
main du notaire un journal encore sous
boudle, lui avait dit : — Oh en sont les
fonds ?

— Vous ne voulez pas m'écouter,
Grandet, lui répondit Cruchot, achetez-
en vite, il y a encore vingt pour cent à
gagner en deux ans, outre les intérêts
à un excellent taux, cinq mille livres de
rente pour quatre-vingt mille francs
cinquante, centimes.

— Non, verrons cela, répondit Grandet
en se frottant le menton.

— Mon Dieu ! dit le notaire.

— Eh bien ! quel ? s'écria Grandet
au moment où Cruchot lui mettait le
journal sous les yeux, en lui disant :

— Lisez cet article.

(A Suivre)

L'Almanach du Drapeau pour 1902

Livret du Patriote, du Marin
et du Soldat

Se trouve à la Librairie du
Journal d'Armentières.